

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire  
de la FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives  
et de Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

**25 juin 2011**

**Présents**

1. Monsieur Philippe Duthoit : Président
2. Père Thierry Faure, membre de droit
3. Madame Lise Conxicoeur, Secrétaire
4. Monsieur Jacques Quartier
5. Madame Anna de Laforcade, Présidente de l'ACEL Rambouillet
6. Monsieur Bertrand Tissier, Membre de l'AMEP
7. Sœur Marie-Paul Dossat, Présidente d'Éveil Mat'ins
8. Monsieur Fabrice D., Président de l'ACEL de Sartrouville

Invités :

- Père Gilles Pelletier, invité par le Président
- Madame Julie Kafando, invitée par le Président
- Madame Elodie Prot, Trésorière de l'ACEL Rambouillet

**5 membres ont remis un mandat :**

1. Père Laurent Thuillier, responsable de la pastorale des jeunes, mandat remis à Philippe Duthoit
2. Madame Bérengère Bossy, responsable du service de la catéchèse
3. Madame Muriel Rosset, représentante du vicariat à la solidarité, Mandat remis à Anna de Laforcade
4. Monsieur Hervé Giaume, mandat blanc
5. Madame Catherine Vovard, mandat remis à Mme Conxicoeur
6. Marie-Pierre Rébillat, mandat blanc

## Ordre du jour

- **Présentation et approbation :**
  - ✓ des rapports moral, d'activités. (Président)
  - ✓ du rapport financier (Bilan – exploitation) (Trésorier)
- **Élections au Conseil d'Administration**
- **Fixation de la cotisation 2011**
- **Questions diverses :**
  - ✓ Site internet
  - ✓ Perspectives 2012 –service civique et centenaire de l'ASIF
  - ✓ BAFA
  - ✓ Les activités des ACEL
  - ✓ Vente des chalets
  - ✓ reçus fiscaux
  - ✓ la question confessionnelle

### **9H30 : L'assemblée générale est ouverte.**

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés (14 sur 19 membres) étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

9h40 : Le Président donne lecture du rapport moral à l'Assemblée.

Puis le rapport financier est présenté ainsi que le budget prévisionnel.

La situation financière de l'association est difficile. Il nous faut demander un prêt bancaire.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

### **ELECTION DES MEMBRES**

Après avoir procédé au vote, Lise Conxicoeur, Fabrice Durnerin, Alexandra Gonthier, Arielle Guillaume, Muriel Rosset dont le mandat arrivait à son terme ont été réélus à l'unanimité.

Madame Catherine Vovard a été élue au Conseil d'administration en lieu et place d'Hervé Giaume démissionnaire.

Le Président annonce la réélection des membres à l'unanimité.

### **COTISATION ANNUELLE**

Le montant de la cotisation a été maintenu à 25 € à l'unanimité.

### **SITE INTERNET**

Le projet de site internet de la FACEL est exposé. Un jeune, assisté d'une webmaster ont commencé à créer le site internet de la FACEL

Il est lancé un appel pour le remplissage des fiches de présentation que doivent remplir chaque ACEL et envoyer par mail à la FACEL.

## **SERVICE CIVIQUE**

La FACEL aimerait former et accompagner des jeunes en service civique pour développer des projets sur plusieurs plans :

- Développement des actions intergénérationnelles sur la demande d'acteurs locaux
- Développement de l'action solidaire et éducation à la solidarité
- Promotion des échanges internationaux et découverte culturelle (en lien avec le Brésil en particulier)
- Aide à la parentalité

### **Objectifs :**

- Accueillir et accompagner la volonté des jeunes d'offrir du temps et de contribuer à cette « gratuité » qui va à l'encontre de l'image consumériste des jeunes
- Contribuer à la mixité sociale et culturelle, faire de cette difficulté une richesse
- Former des citoyens engagés
- Accompagner des jeunes dans leur insertion professionnelle en instaurant un réel tutorat, des actions de formation et du travail en partenariat
- Proposer des missions enthousiasmantes où chacun saura valoriser ses dynamismes propres
- Développer des actions naissantes et des projets innovants
- Participer à un élan des associations catholiques regroupées dans une plateforme au sein de la conférence des évêques de France
- Se situer comme chrétiens dans le monde en participant à ce mécanisme ambitieux (le service civique veut à terme toucher 10% d'une tranche d'âge), le service civique constitue déjà un lieu d'échange et de partenariats entre catholiques et institutions publiques

La décision de demander l'agrément pour accueillir des jeunes volontaires est adoptée à l'unanimité.

## **CENTENAIRE DE L'ASIF**

L'an prochain, l'ASIF dont la FACEL est le prolongement aura 100 ans. Le Président lance un appel pour préparer cet événement.

Un tour de table est organisé pour recueillir les avis de chacun. 3 axes sont évoqués :

-L'organisation d'un événement pour les jeunes comme un tournoi de foot

-Faire mémoire du beau passé de l'ASIF

-Une opération de communication à destination des partenaires

La création du site et l'organisation d'une manifestation pour célébrer le centenaire de l'ASIF sont deux actions qui permettront d'accroître la notoriété de la FACEL et d'enraciner ce qu'on

vit aujourd'hui dans l'histoire au regard de ce qui se vivait en 1912. L'action s'inscrit ainsi dans la continuité.

L'organisation du Centenaire sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

## **BAFA**

Chaque année la FACEL organise des sessions BAFA en partenariat avec l'AFOCAL.

Les associations adhérentes de la FACEL financent une partie du coût de la session des jeunes bénévoles. En contrepartie les jeunes participent aux séjours de vacances et accueils de loisirs organisés par les associations.

Il est proposé que les jeunes s'engagent à participer à un nombre de camp précis. On se doit d'être exigeant avec les jeunes qui bénéficient d'un financement.

Il est également possible que l'aide financière apportée par les ACEL soit effective après le stage pratique.

Il est discuté de l'intérêt de tenir une session d'approfondissement à la Toussaint et est décidé de faire un sondage par mail pour recenser le nombre de personnes intéressées.

L'AFOCAL organise des sessions BAFA avec la FACEL Val d'Oise. La FACEL Val d'Oise peut être intéressée par la tenue de cette session.

### LIEU DE LA SESSION BAFA

Différentes propositions sont émises comme représentant une alternative à Versailles : Masabielles (Val d'Oise), le lycée agricole de Magnanville, Avène dans le Val d'Oise.

Il est bon de maintenir les jeunes le soir, mais les sessions ont de plus en plus souvent lieu en externat car le coût des sessions en internat est plus élevé.

En terme de formation, il convient de ne pas oublier la formation spirituelle et notamment celle des salariés.

## **LES ACTIVITES DES ACEL**

L'ACEL de Rambouillet va tenter de prendre en charge l'organisation des « Dimanches de Sainte Bernadette ».

Cette année, l'ACEL de Rambouillet a organisé un séjour ski. Les jeunes qui ont participé à ce séjour n'ont pas été remobilisés pendant l'année.

A Montfort-L'amaury, l'AMEP permet de porter l'organisation du camp ski qui était auparavant portée par la Paroisse. L'AMEP commence à avoir de nouveaux projets qu'il faut bâtir au niveau local. Nous souhaitons nous inspirer de l'expérience des autres ACEL.

L'ACEL de Sartrouville a obtenu un financement de l'ACSE.

La mairie de Sartrouville a proposé de subventionner les camps d'été si nous les organisons au mois d'août.

Eveil mat'ins : Depuis deux ans, la CAF réduit les subventions qu'elle octroie aux associations. A Mantes -la-Jolie, faute de subventions, certaines associations ont arrêté leurs activités.

Les subventions publiques diminuent. Désormais, il convient de solliciter les financeurs privés comme la Fondation Vinci, BNP Paribas, la Caisse des Dépôts et des Consignations.

## **FONCTIONNEMENT DES CHALETS**

Le Président expose l'offre de location du chalet St André qui a été faite à l'Association « Terre de Gosses » par la FACEL. Il précise que le Président de l'association « Terres de gosses » a ses propres réservations.

## **RECUS FISCAUX**

**Philippe Duthoit** – La FACEL Yvelines a déposé une demande d'habilitation pour l'émission de reçus fiscaux auprès de la Direction Générale des Finances Publiques. Le 27 mai dernier, la FACEL a reçu une réponse négative de l'Administration fiscale. La FACEL va effectuer un recours. Si cette démarche fait l'objet d'un refus, chaque ACEL devra déposer une demande d'habilitation auprès de la Direction générale des Finances Publiques DGFIP dont elle dépend.

Le travail bénévole prend du temps, il sera difficile d'assurer la gestion des reçus fiscaux pour les associations locales.

## **INTERVENTION DU PERE PELLETIER**

Le Père Pelletier qui vient du patronage de Notre Dame du Bon Conseil à Paris XVIII, membre de la Facel Paris.

Débat : les rôles et responsabilités au sein des ACEL :

- Président, Trésorier, Secrétaire, Aumônier, salarié ...
- Initiative, direction des activités,
- Contexte : caractère confessionnel, pérennité ...

## **LAICITE (LA QUESTION CONFESSIONNELLE)**

**Philippe Duthoit** rappelle que le caractère confessionnel de l'association est autorisé par la loi. Les contraintes liées à la laïcité existent dans le cadre d'une demande de subventionnement public.

Dans le cadre d'un subventionnement public, il existe deux critères à respecter

- ❖ L'accueil du public ne doit pas être discriminatoire : les parents sont prévenus et ont connaissance du caractère chrétien du projet éducatif de l'association.
- ❖ L'absence de prosélytisme. Il faut respecter la liberté de l'enfant.

Les jeunes qui participent aux activités de certaines ACEL sont majoritairement chrétiens. Il est important de veiller à ne pas déborder sur les activités proposées par l'aumônerie.

**12H00 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.**

[facel78@orange.fr](mailto:facel78@orange.fr)